

Faverges de la Tour – séance du 14 janvier 2025

PROCES-VERBAL
Réunion du Conseil MUNICIPAL du 14 janvier 2025

Etaient présents : Jean-Marc DAMAIS - Gisèle GAUDET - Eric RABATEL – Cindy ROBIN - Olivier FERRÉ - Chantal KINZONZI - Olivier VERGER - Alain GENTIL - Christophe RAINERI – Anne-Sophie REVENU-MAGOTTE - Karine SERINDA - Mickaël MONIN - Sébastien SEROTIUK

Absente et représentée :

Wanda SIMONUTTI qui a donné son pouvoir de vote à Karine SERINDA

Secrétaire de séance : Gisèle GAUDET

Le compte-rendu de la réunion du 13 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Information au conseil municipal des décisions du maire prises depuis le conseil du 13 novembre 2024

Délibérations à prendre :

- Délibération n° 1 : Modification du tableau des emplois – création de poste par suite d'avancement de grade
- Délibération n° 2 : Demande de subvention auprès du Département pour les aménagements de la route du Grand Champ
- Délibération n° 3 : Demande de subvention auprès de l'Etat pour la réhabilitation d'un bâtiment communal en centre village (DSIL)

Compte-rendu des commissions :

CAO du 6 janvier 2025

Informations et questions diverses :

Présentation du projet d'aménagement de la route du Grand Champ

Point sur l'avancement du projet de pumptrack

Information sur les travaux SEPECC conduite d'eau potable

Signature d'une convention avec l'association « Biodiversité nature en Val d'Huert »

Mise à la location de l'appartement communal place des écoliers

Bilan des vœux du 5 janvier

Bilan de l'opération « Ciao les sapins » du 11 janvier

Monsieur le Maire donne lecture des décisions suivantes :

- Décision du 03/12/2024 : n° 06-2024 - signature d'une convention avec le RASED 2024-2025 - 211,40 € annuel
- Décision du 18/12/2024 : n° 07-2024 - signature d'une convention de location d'un terrain agricole avec la GAEC de Tramoley - 55 € annuel
- Décision du 31/12/2024 : n° 08-2024- convention de location d'un terrain agricole avec la GAEC de Closel - 55 € annuel

Délibération n° D01-2025

Objet : Modification du tableau des emplois permanents – Création de poste suite à un avancement de grade.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services

Vu l'avancement de grade à l'ancienneté d'un agent en filière technique ;

Considérant qu'il convient d'actualiser le tableau des emplois permanents en créant 1 poste d'adjoint principal de 1^{ère} classe en filière technique ;

Sur rapport de Monsieur le Maire,

Il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des emplois tel qu'exposé ci-après :

FILIERES ET EMPLOIS	CAT	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
ADMINISTRATIVE			
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe Secrétaire Générale de Mairie	B	1	35 h
Adjoint Accueil de la Mairie, Agence Postale	C	1	35 h
TECHNIQUE			
Adjoint Agent polyvalent Services Techniques	C	1	35 h
Adjoint Agent polyvalent Services Techniques	C	1	26 h annualisées
Adjoint Entretien des locaux et Périscolaire	C	1	26 h annualisées
Adjoint principal de 2 ^{ème} classe Entretien des locaux et Périscolaire	C	1	26 h annualisées
Adjoint principal de 1^{ère} classe Entretien des locaux et Périscolaire	C	1	26 h annualisées
Adjoint Entretien des locaux et Périscolaire	C	1	25 h annualisées
Adjoint Entretien des locaux et Périscolaire	C	1	27 h annualisées
Adjoint Aide ATSEM et Entretien des locaux	C	1	26,50 h annualisées
SOCIALE			
Agent spécialisé principal des écoles maternelles - ATSEM	C	1	29,60 h annualisées

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'adopter le tableau des emplois ci-dessus qui prendra effet à compter du 1^{er} février 2025

Récapitulatif des effectifs : 10 emplois permanents

- ✓ Filière administrative : 2 postes à temps complet
1 rédacteur principal – 1 adjoint
- ✓ Filière technique : 7 postes dont 1 à temps complet et 6 postes à temps non complets annualisés
6 adjoints– 1 adjoint principal
- ✓ Filière sociale : 1 poste à temps non complet annualisé
1 agent spécialisé principal des écoles maternelles

Délibération n° D02-2025

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre de l'aménagement et la sécurisation de la route du Grand Champ – Phase 1

Dans le cadre des travaux d'aménagement et de sécurisation de la route du Grand Champ, la commune peut bénéficier de subvention versée par le Conseil Départemental de l'Isère à hauteur de 50 % du montant des travaux plafonné à 80 000 € HT.

Plan de financement :

Coût estimatif des travaux :	75 000 € H.T
Département de l'Isère (50 %) :	37 500 € H.T
Autofinancement :	37 500 € H.T

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DEMANDE** au Conseil Départemental de l'Isère, une subvention correspondant à 50 % du montant total H.T des travaux envisagés,
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires au projet.

Délibération n° D03-2025

Objet : Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – Réhabilitation d'un bâtiment communal en centre-village.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation d'un bâtiment en centre-village, comprenant un logement à l'étage et trois locaux paramédicaux au rez-de-chaussée, la commune pourrait bénéficier d'une subvention versée par l'état dans le cadre de la DSIL portant sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Plan de financement :

Coût estimatif des travaux :	375 500 € H.T
Région AURA :	20 000 € H.T
EPCI Vals du Dauphiné :	3 000 € H.T
Département de l'Isère :	15 000 € H.T
Auto-financement :	337 500 € H.T

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de l'Etat,
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour signer toutes les pièces administratives, techniques et comptables nécessaires au projet.

Compte-rendu des commissions :

CAO du 6 janvier 2025

Le marché de travaux se décompose en 12 lots. 57 entreprises ont candidaté. Le délai des négociations, demandes de renseignements et modifications est terminé depuis ce soir 18h.

Les notifications aux entreprises retenues seront envoyées le 3 février prochain, 2 semaines après les courriers envoyés aux non-retenus.

Informations et questions diverses

Présentation du projet d'aménagement de la route du Grand Champ

Le projet est scindé en 2 phases afin de pouvoir bénéficier de subventions en 2025 et en 2026.

Les travaux porteront sur des aménagements piétonniers consistant en la création d'un cheminement piéton qui sera séparé de la chaussée par une bordure et une barrière bois.

Les eaux de ruissellements seront collectées par des grilles et caniveaux puis infiltrées dans une tranchée drainante et un bassin de rétention.

Des places de stationnement seront créées. La chaussée sera reprofilée.

Projet Pumptrack

Une rencontre a eu lieu le 9 décembre avec la Sté E2S, M. Rémy ROCHE. Le coût global devrait avoisiner les 105 000 € HT. Le matériel de fitness installé consistera en 1 vélo elliptique et un agrès « Workout », il sera installé près de la halle des sports. Au vu de la hauteur, aucun revêtement de sol spécifique n'est à poser. Afin de réduire les coûts, la commune va commander directement le matériel de fitness, le prestataire ne facturera que la pose. Les travaux devraient débuter en mars-avril 2025, le terrain de volley sera déplacé. Seront proposés, une piste verte indépendante et une piste bleue avec une variante piste rouge sous forme de module.

Travaux SEPECC conduite d'eau potable

Les travaux vont débuter prochainement. La première réunion de chantier aura lieu le 21 janvier. Une réunion publique d'information est programmée le jeudi 20 février à 18h en salle Marie-Louise Rieul. Le marché se décompose en 3 lots de 1 200 000 € HT pour les tuyaux/conduites, 320 000 € HT pour la station de pompage et 357 000 € HT pour l'électromécanique hydraulique.

Convention avec l'association « Biodiversité nature en Val d'Huert »

Le conseil municipal opte pour le renouvellement de la convention pour une durée de 3 ans.

Appartement communal place des écoliers

L'appartement sera disponible à la location dès le 1^{er} mars. Le loyer, hors charges, passera à 600 € mensuel au lieu de 550 € avec une révision annuelle. Une annonce via « info en directe » sera publiée.

Bilan des vœux du 5 janvier

Belle réussite avec quasiment la même fréquentation que l'année dernière. La présentation du « powerpoint » et le temps de parole des élus ont été synthétisés, conformément aux remarques émises sur l'édition 2024 jugée trop longue.

Opération « Ciao les sapins » du 11 janvier

20 sapins ont été broyés, ainsi que des branchages, pour un volume total de 30 m³.

Dates à retenir :

- ✓ Commission bâtiments le 15 janvier
- ✓ Commission environnement le 23 janvier
- ✓ Après-midi jeux à la médiathèque le 26 janvier
- ✓ Vœux au personnel le 28 janvier
- ✓ Commission culture le 30 janvier
- ✓ Honneur à nos aînés : Vente à emporter et repas langue de bœuf – concours de belote le 2 février (salle des fêtes)
- ✓ Réunion publique frelons asiatique le 6 février (salle Marie-Louise Rieul)
- ✓ Comité des fêtes : Fête de la bière le 8 février (salle des fêtes)
- ✓ Réunion du CCAS le 11 février
- ✓ Fabrication des pièges à frelons asiatique le 15 février (salle Marie-Louise Rieul)
- ✓ La 7^{ème} en 4L : repas dansant le 15 février (salle des fêtes)
- ✓ Commission finance le 17 février
- ✓ Prochain conseil municipal le 19 février

Fin de séance : 21h50

Ainsi fait et délibéré le 14 janvier 2025

Le Maire, Jean-Marc DAMAIS



La Secrétaire, Gisèle GAUDET

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "GauDET", is written over the name of the secretary.

